

BULLETIN OFFICIEL

DE LA

BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Organe des Chambres Syndicales et Groupes Corporatifs Ouvriers du Département de la Loire-Inférieure

Publié sous le contrôle de la Commission de Rédaction

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

BOURSE du TRAVAIL

18, rue de Flandres, NANTES

Pour tous les Renseignements

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT

Six mois..... 0 80

Un an..... 1 50

Pour l'Étranger le port en sus.

SOMMAIRE

Avis. — Elections. — Les deux routes.

Partie Officielle. — Comité Général. — Commission Exécutive.

Partie non Officielle. — A quoi servent les Circulaires ministérielles. — A la gloire de nos héros, à la honte de nos tyrans. — Verrerie Ouvrière. — Bibliographie.

AVIS

Les Délégués au Comité général sont priés de ne pas manquer d'assister à la réunion du Mardi 15 courant, cette réunion ayant une importance exceptionnelle pour le bon fonctionnement de la Bourse du Travail.

LA COMMISSION EXÉCUTIVE

L'Administration de la Bourse du Travail prie les camarades délégués, qui ont changé de domicile, de bien vouloir lui faire parvenir, sans retard, leur nouvelle adresse. Un registre est mis à leur disposition à ce sujet, au secrétariat de la Bourse.

Nous les engageons instamment à le faire au plus vite s'ils ne veulent subir aucun retard dans l'envoi de leur convocation.

CONVOICATIONS

COMITÉ GÉNÉRAL. — Mardi 15 Juin, à 8 heures du soir.

COMITÉ DE VIGILANCE. — Mardi 6 Juillet, à 8 heures du soir.

COMMISSION EXÉCUTIVE — Mardi 22 Juin et Mardi 13 Juillet, à 8 heures du soir.

Le présent BULLETIN tiendra lieu de convocation pour la Réunion du Comité Général de Mardi prochain 15 courant.

Elections Générales de la Bourse du Travail DU MARDI 15 JUIN 1897

Candidats présentés par divers Syndicats

Au poste de secrétaire général

TULÈVE, secrétaire général sortant.

Au poste de trésorier

RAMBAUD, trésorier sortant.

RADIGOIS, des sculpteurs.

Greffier concierge

DOLBEAU, greffier concierge sortant.

A la Commission exécutive

LE PAPE, des scieurs mécaniques.

BRUNELLIÈRE, des tanneurs et corroyeurs.

LEGUERN, des ouvriers et ouvrières des Tabacs.

HALOT, des couvreurs, zingueurs, plombiers.

BRAULT, des frappeurs.

ELUÈRE, du groupe des ouvriers en voitures.

CHATELLIER, des Chemins de fer.

Cette liste a été arrêtée au moment du tirage du *Bulletin*. Nous engageons les Syndicats qui n'ont pas encore envoyé les noms de leurs candidats de bien vouloir le faire au plus vite, la commission devant se réunir le lundi 14 courant, à 8 heures du soir.

LES DEUX ROUTES

En ces temps de crise que traverse la classe ouvrière, devant l'anxiété, les privations et les souffrances qui résultent pour elle des brutalités de la grande industrie capitaliste, il existe deux grands courants d'idées qu'il convient d'examiner.

Ils sont du reste très nettement précisés par les orateurs qui les exposent dans les réunions populaires.

Nous sommes arrivés à une époque où

il n'est plus possible de rester indifférent et il faut se décider à prendre l'une ou l'autre des deux routes que se présentent aujourd'hui aux travailleurs industriels, qui se présenteront demain aux travailleurs agricoles.

Nous voyons donc la division se faire à nos yeux entre les ouvriers, et chacun suivre le courant d'idées qui lui dicte son caractère et ses tendances d'esprit.

Les uns énergiques et doués d'une grande force de volonté sont décidés à lutter pour leurs conditions d'existence, pour celles des êtres qu'ils affectionnent c'est-à-dire de leurs compagnes et de leurs enfants.

Ils se rendent parfaitement compte qu'une action individuelle en vue d'obtenir, soit une augmentation de salaires, soit un avenir assuré devient de plus en plus précaire; ils savent que l'ouvrier professionnel le plus habile, le plus productif au travail peut parfaitement ne pas trouver l'emploi de ses qualités et de son courage; ils prévoient que le développement de l'outillage mécanique ne fera qu'aggraver une situation dont la plupart d'entre eux souffrent et qui finira par atteindre les plus privilégiés.

En conséquence, ils se groupent, unissent leurs efforts et substituent les revendications collectives aux revendications individuelles.

Après divers tâtonnements, ils se sont vite aperçus qu'ils devaient porter la lutte sur différents terrains, car ils ont compris que tout se tient dans notre société complexe.

C'est ainsi qu'ils ont lutté corporativement au moyen de leurs syndicats sur les questions purement économiques, et qu'ils sont arrivés, malgré les conseils intéressés qui leur ont été donnés à lutter également sur les questions politiques.

Notez que nous ne considérons ici que le côté théorique de la question et que nous n'avons nullement l'intention de faire de la politique militante.

A notre époque, il ne peut pas avoir de politique pure, complètement séparée des questions économiques. Il ne s'agit plus seulement de discuter la forme du gou-

vernement et les hommes qui auront le mandat de l'exercer ; l'Etat est carrément sorti de ses anciennes attributions pour s'occuper de tout ce qui constitue la vie sociale : il a subventionné et protégé les industriels, les commerçants et les propriétaires, il est devenu lui-même industriel, commerçant et agriculteur ; il intervient chaque jour dans les différends entre employeurs et ouvriers. Il marche tellement rapidement dans cette voie qu'on est à se demander souvent si le Conseil des ministres n'est pas le Conseil d'administration suprême de toutes les entreprises capitalistes de la nation.

Il est facile à comprendre que devant une telle forme de l'Etat moderne et de son gouvernement, la classe des producteurs serait folle et imprévoyante si elle écoutait les donneurs de conseils qui cherchent à s'éloigner de s'occuper de ses intérêts politiques.

Il faut au contraire qu'elle ait voix au chapitre partout où se discute les questions économiques lesquelles sont inséparables des questions de travail et aujourd'hui celles-ci se discutent dans tous les corps élus.

Nous comprenons, d'ailleurs, très bien que la classe qui a monopolisé l'Etat qui lui tire de larges avantages sous toutes les formes, qui vit de ses sinécures, qui lui demande une foule de privilèges, nous conseille, à nous autres ouvriers, de ne pas lui faire concurrence, et cherche à nous dégoûter des affaires publiques sous prétexte que cela ne vaut rien, mais nous devons attendre pour l'écouter qu'elle nous donne l'exemple ce qui sera la seule preuve de sa sincérité.

Mais ce que nous ne comprenons pas du tout, c'est que des travailleurs — ou qui se posent comme tels — viennent nous chanter la même antienne.

Ceux-là nous préconisent le deuxième courant d'idée, la deuxième route que nous avons indiquée en commençant.

Nous devons avouer tout d'abord que cette route paraît à première vue beaucoup moins raboteuse que l'autre, puisqu'il s'agit tout simplement de laisser tout aller à vau l'eau et de ne point se donner la peine de faire la moindre tentative pour se tirer d'affaire dans la grande bataille des intérêts.

Si nous tombons dans la misère par suite de la dureté du régime capitaliste, tant mieux ; la misère enfantera la révolte et celle-ci la Révolution sociale ; celle-ci viendra quand et comme elle pourra, mais en attendant si nous avons faim, mendions, volons, vivons d'expédients et de trucs, délogeons à la cloche de bois etc., etc., suivons les évangiles selon Saint-Broussou-loux et consorts.

Mais — il y a un mais, il y en a même plusieurs — cela répugne au grand fond d'honnêteté et de loyauté qui est inhérent à la classe ouvrière tout d'abord, puis les riches et les puissants pourront toujours se faire protéger par la police et les gendarmes, si bien qu'il n'y aura que les pauvres diables d'ouvriers d'estampés — cela s'est vu et cela se voit — puis enfin, il n'y

aura qu'une petite minorité qui pourra vivre ainsi à la façon des chats sauvages.

Que deviendra alors la grande majorité qui n'aura plus de quoi vivre, qui se sera laissée user par les privations et la misère, qui sera incapable de tout acte d'énergie, de tout effort viril ? N'est-il pas à craindre qu'elle n'ait plus pour ultime ressource que de faire comme les désespérés, les définitivement vaincus de la vie, se jeter à l'eau ou se pendre. Ce sera toujours un moyen d'abrèger la lente agonie de la faim.

Rappelons-nous les exemples de l'histoire : quand les Européens ont envahi les deux Amériques, l'Océanie et l'Afrique, ils ont trouvé en même temps des peuples fiers, organisés et énergiques, puis des peuplades inoffensives, sans force de cohésion et de résistance. Les premiers, après bien des luttes, bien des souffrances, bien des guerres, reprennent peu à peu leur force et leur place, les autres se sont enfoncés dans l'avitilissement bestial et disparaissent jusqu'au dernier.

Il en serait de même pour nous, travailleurs, si nous nous laissions aller à vau l'eau. Les capitalistes nous laisseront très bien mourir de faim et de misère, quand ils n'auront plus besoin de nous, et nous écraseront si nous ne pouvons pas leur résister lorsque nous les gênerons. N'ont-ils pas la ressource de faire travailler pour eux les Russes, les Indiens, les nègres, les Tartares, les Chinois et les Japonais ?

Si nous sommes des hommes énergiques, intelligents et capables de défendre nos droits, nous grandirons et nous prendrons la grande place qui est légitimement due dans la société à ceux qui font vivre celle-ci du produit de leur cerveau et de leur force musculaire.

Un syndiqué endurci.

PARTIE OFFICIELLE

COMITÉ GÉNÉRAL

Réunion du 23 avril 1897

Sont présents : Potel, Brunellière, corroyeurs, Beillon, Huchet, Giraud, Juguet, Tendron, Guérin, frappeurs, Le Page, Boulnaud, Hougmard, Auguste, Lagarde, Chauvet, Guinet, Leglise, Tulève, Rambaud, Emeriau, Radigois, Guillou.

Excusés : Nias fils, Ribrac, Landais, Desourmes, Lepré, Abbé.

Correspondance.

Lettre de la Bourse du travail de Cholet remerciant celle de Nantes, au nom des tisserands en grève, et annonçant l'envoi de 50 billets de la loterie de la Bourse.

Le secrétaire fait de nouveau un pressant appel en faveur des vaillants grévistes choletais et du placement des numéros de la tombola.

Lettre de Marseille des chaudronniers en fer, annonçant qu'ils se sont mis en grève.

Lettre du Conseil local de Nantes de la Fédération du bâtiment, donnant les noms des trois délégués qui devront s'aboucher

avec ceux de la Bourse pour étudier les questions et ordres du jour des Congrès qui doivent avoir lieu cette année au Mans.

A ce sujet, le secrétaire général s'étonne de ce que le Mans n'ait pas encore envoyé de circulaire annonçant l'organisation de ces Congrès, et demande l'autorisation d'écrire à la Bourse du travail du Mans pour être fixé d'une façon définitive. — (Adopté.)

Lettre du citoyen Renou, député de la Seine, concernant l'interpellation sur le marchandage, qu'il doit développer à la Chambre, et demandant des renseignements aux syndicats Nantais.

Lettre des Sables-d'Olonne, au sujet de la conférence qui devait y être faite pour la création d'une Bourse du travail dans cette ville. Pour différents motifs, la réunion est remise à une date ultérieure.

Le secrétaire général fait part d'une observation de l'imprimeur du « Bulletin officiel de la Bourse du travail », au sujet d'un article du syndicat des chemins de fer.

Le secrétaire de la rédaction, au nom de la commission, donne les motifs qui ont décidé son insertion.

Après ces explications, le Comité général juge que le secrétaire des Chemins de fer est resté strictement sur le terrain économique et ne considère cet article, qui s'adresse aux employés des Chemins de fer seuls, que comme un reproche du Syndicat à un mandataire qui n'a pas tenu les promesses faites par lui.

Les citoyens Potel et Rambaud présentent quelques observations et considèrent que la Commission du Bulletin n'a pas à censurer les articles qui émanent des Syndicats, leur en laissant l'entière responsabilité.

Le Comité général approuve la conduite de la Commission de rédaction et décide qu'une lettre sera adressée à M l'imprimeur pour dégager la responsabilité de la Bourse du Travail.

Sur une demande qui lui est adressée, le secrétaire raconte comment il a été averti des ignominies du sieur B..., de St-Nazaire, et comment il l'a brûlé.

Le Comité général à un haut-le-cœur de dégoût au récit des basses manœuvres de cet ignoble individu.

Le secrétaire général annonce que la conférence qui devait être faite à la Bourse du travail, le mercredi 19, par le citoyen Tom Mann, n'aura pas lieu par suite de l'expulsion du conférencier du territoire français.

Ce citoyen, universellement estimé en Angleterre, venait, sous le couvert de la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels, contribuer au groupement syndical des ouvriers des ports, docks et rivières.

Le citoyen Auguste rappelle qu'aux derniers Congrès des Chemins de fer, il a été protesté contre la rentrée des Syndicats à la soi-disant Bourse du Travail de Paris.

Tous les délégués sont unanimes à protester contre l'interdiction des réunions qui, journellement, est faite par la préfecture de la Seine et porte ainsi une entrave à la loi et est en contradiction formelle avec les circulaires de M. Waldeck-Rousseau.

Un ordre du jour est ensuite voté pour protester énergiquement contre l'expulsion du citoyen Tom Mann.

Il est décidé que la Commission de propagande devra se réunir dans la semaine pour faire une active campagne auprès de certains Syndicats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 1/2.

Le secrétaire de séance,

E. LE PAGE.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Séance du 25 mai

La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence du citoyen Juguet.

Présents : Juguet, Guérin, des frappeurs, Nias fils, Abbé, Potel, Béty, Beillon, Brunellière, Guillou, Vieuxguet.

Excusés : Carric, Giraud, Robinet, Tuffet, Chatellier.

La parole est au secrétaire général pour la lecture de la correspondance.

Lecture de l'ordre du jour protestant contre l'expulsion du citoyen Tom Mann. Adopté.

Lecture de la Bourse du travail de Saumur demandant le prix du pain dans notre ville.

Lecture d'une circulaire de la Fédération des Bourses du travail de France et des colonies demandant qu'il soit envoyé un ou deux délégués de la Fédération des Bourses en Algérie.

Le secrétaire général demande qu'il soit nommé une sous-commission. Adopté.

Sont nommés à cet effet : Abbé, Brunellière.

Lettre de la Bourse du travail de Toulouse offrant des exemplaires de l'« Historique de la Bourse du travail ».

Il est décidé qu'il en sera acheté deux pour la bibliothèque de la Bourse.

Lettre de la Bourse du travail de Tours demandant deux ajusteurs.

Lettre de la Bourse du travail de Niort, et vu cette dernière, la commission exécutive décide que l'on ne répondra pas.

Lecture d'une réponse que le secrétaire général a envoyé à M. Schwob.

Lecture d'une réponse que le secrétaire général a envoyé au citoyen Renou, député de la Seine demandant des renseignements sur le marchandage.

Lettre envoyée à la Bourse du Travail de Saint-Nazaire lui annonçant qu'on lui envoie 30 bulletins de la Bourse du Travail de Nantes.

Lecture d'une circulaire qui a été envoyée à tous les syndicats pour l'élection d'un secrétaire général et d'un concierge greffier.

Lecture d'une circulaire de la Verrerie ouvrière d'Albi pour une émission de 20.000 fr. de bons au porteur.

Et il est distribué des circulaires et des comptes-rendus de la Verrerie ouvrière aux membres de la Commission exécutive.

Lecture d'un appel aux chambres syndicales et groupes corporatifs de France pour venir en aide aux mineurs de Grand'Combe.

Il est nommé une sous-commission pour les élections générales. Sont nommés : Potel, Nias fils, Juguet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire : F. GUÉRIN.

Séance du 1^{er} juin 1897

Président : Citoyen DESOURME
Absents : Giraud, Millet, Ricouveau, Boutin, Vieuxguet.

Excusés : Robinet, Tuffet, Beillon, Chatellier.

La parole est au secrétaire général pour la lecture de la correspondance :

Lettre du secrétaire général de la Bourse du travail de Nantes pour le congrès du Mans.

Réponse du secrétaire général de la Bourse du travail du Mans, donnant les résultats des votes du conseil général du département de la Sarthe et du conseil municipal du Mans.

Lettre du secrétaire général de la Bourse du travail de Toulouse.

Lettre du secrétaire général de la Bourse du travail de Valence.

Lettre du citoyen L'Héritier de Lausanne au sujet d'un congrès international qui serait organisé à Zurich pour la protection ouvrière.

Lettre d'une circulaire pour l'organisation de ce congrès. Le citoyen Guérin demande qu'une commission soit nommée pour étudier l'organisation de ce congrès. Les citoyens Guérin, Légrise et Radigois sont nommés pour faire partie de cette commission.

La parole est au citoyen Juguet pour le compte-rendu de la sous-commission nommée pour les élections de la Bourse du travail et donne les réponses des syndicats ayant répondu jusqu'à ce jour.

Le citoyen Juguet demande si les noms des candidats devront être portés au *Bulletin*. Après explications entre plusieurs membres de la commission et sur la proposition du citoyen Rembour il est décidé que les noms seuls seront portés au *Bulletin*.

Le citoyen Juguet est nommé rapporteur de la commission.

Le Secrétaire, RADIGOIS.

PARTIE NON OFFICIELLE

A quoi servent les Circulaires ministérielles

S. V. P.?

Nous recevons de nos camarades des Chemins de fer les renseignements suivants :

Le 19 mai, l'agent du contrôle, un homme âgé et boitant de la jambe gauche, un ex-mécanicien du P. L. M. dont nous ignorons le nom, est arrivé à Nantes par le train 114 à 8 heures 45 du matin, où il était monté à Velluire. Il a fait à notre gare le contrôle d'une drôle de façon ; il a péroré depuis 8 heures 45 à 9 heures 25 avec M. le chef de gare sur le quai ; de là, il s'en fût au dépôt, d'où il revint à 10

heures pour se rendre au buffet en compagnie du chef de gare et du sous-chef du dépôt.

Nous aurions cru que le contrôleur aurait opéré tout autrement, car sous ses yeux et à vingt mètres de lui, s'il avait voulu s'en rendre compte, il aurait pu constater que le train 145 n'était raccordé que par un seul agent qui était dans l'obligation de faire les signaux et accrocher en même temps, ce qui est antiréglementaire. (Ce fait est journalier.)

Ce qui ne l'aurait pas empêché de contrôler le buffet et de se rendre compte de toutes les inobservations au règlement d'abord, car de là seul dépend la sécurité pour tous.

En ce qui concerne les locaux, il aurait pu visiter le dortoir des conducteurs, il y aurait vu que les punaises y sont en assez grande quantité.

Il aurait pu aussi se rendre compte que ce dortoir est insuffisant et que chaque fois qu'il y a des agents soit forcément soit facultatifs, il n'y a pas de lit ; ils sont dans l'obligation de coucher soit en ville s'ils ont de l'argent où, dans le cas contraire, dans la voiture.

Un fait plus surprenant encore, c'est qu'à Nantes-Etat il n'y a pas d'abris pour les agents de manœuvre, pas plus pour la G. V. que pour la P. V. ; la nuit, ils sont autorisés depuis peu à se remiser dans les salles d'attente de 3^e classes, ce qui n'est pas absolument pratique. Aussi, dans la nuit, ils n'ont rien pour faire chauffer leur manger ni sécher leurs effets en cas de pluie.

Il en est également de même pour les militaires de service qui sont appelés à surveiller les convois de poudre pendant leur stationnement en notre gare.

En revanche, l'agent chargé du contrôle a pris des numéros de machines ainsi que des noms de mécaniciens devant lui servir plus que probablement à l'établissement de ses rapports, mais ce qu'il ignore ou du moins qu'il veut ignorer c'est que le personnel est tellement restreint, que le service ne peut être assuré que dans des façons tout à fait antiréglementaires ; aussi voyons-nous journellement les circulaires ministérielles violées et la sécurité gravement compromise.

Aussi c'est pourquoi qu'aparavant que de rentrer dans d'autres détails non moins importants nous sommes en droit de nous demander à quoi servent dans ces conditions les contrôleurs et les commissaires administratifs.

UN EMPLOYÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Nous prions instamment les camarades qui se sont fait inscrire pour les brochures des congrès de Tours et qui ne les ont pas encore réclamées, à le faire au plus vite, Tours réclamant le règlement desdites brochures.

Nous tenons également à la disposition des camarades *Le Socialisme et le Congrès de Londres*, par A. Hamon, au prix spécial de 1 fr. 75.

A la gloire de nos héros A la honte de nos tyrans

Incendie de la rue Jean-Goujon

On ne peut le nier — l'Egoïsme a plus fait
Dans l'œuvre de la mort dont nous vîmes l'effet
Horrible, dans ce jour de lugubre mémoire
Où trois cents jeunes gens, — Pour eux, hon-

Possédant des grands noms inscrits dans le

Ont fui lâchement au lieu de rester là,
Pour arracher au feu des filles, et des mères,
Autour desquelles eux — O race de vipères! —
Riaient, papillonnaient quelques instants avant
Que ne fut déclaré le feu. Poussant, frappant,
Assommant de leurs poings ces femmes en dé-

Ces lâches jeunes gens ont fui la souffrance,
La mort, et le devoir, le sacrifice enfin!

Ignoble lâcheté qui n'eût pour tout levain
Que l'égoïsme affreux qui tient le prolétaire
Dans la nécessité, dans l'affreuse misère.

Amour du : Moi, tyran des cœurs et des esprits
Voilà quelle est ton œuvre : A tout instant —

Du faible, du petit et de la vie humaine
Dans le prochain, hélas! et non pas dans la

Est-ce là grands du monde..., est-ce là tout le

Tout le beau, tout le grand, tout l'idéal divin...
L'idéal radieux qui fait les grandes âmes?
Répondez, répondez vous tous hommes et

Qui tenez le haut rang gonflés, bouffis d'or-
Répondez-moi devant vos morts dans le cer-

Est-ce là ce qu'on peut chanter dans l'allégresse?
Non, dites-vous tout bas, avec grande tristesse,
Avec abattement : Non ce n'est pas cela
Qui nous fera chanter : Hosanna! hosanna!...
Mais bien l'oubli de soi, le mépris de soi-même
Par amour du prochain allant jusqu'à l'ex-

Tel que nous l'avons vu dans ces hommes de

Qui, sans calcul aucun, froidement et sans peur,
A trois, quatre ou six fois dans l'ardente four-

S'élançant vaillamment. Ils n'ont point de fai-
Pour accomplir ce que leur dicte le devoir...
Ils vont criant : courage, ils vont criant ;

Arrachant du foyer de l'immense incendie,
Ces êtres apeurés que le feu terrifie,
Affole, sous les coups des lâches jeunes gens
Qui leur sont des amis... qui leur sont des

Honte à vous fils de preux! gloire à vous
Vous qui fûtes vaillants... vos pères et vos mères
Doivent se montrer fiers de vous, vous les

Pour votre bravoure, et vos sublimes ardeurs,
Dans ce jour de malheur... jour de deuil, et de

Où vos cœurs de héros connurent les alarmes
Des vaillants, et des forts ne pouvant faire plus
Dans l'accomplissement du devoir. — O vertu!
O solidarité! guides des grandes âmes,

En eux, vous aviez mis vos ardeurs et vos
Ce qui fit qu'en héros, ils ont fait leur devoir
Jusqu'au bout, jusqu'à l'heure où ne pouvant

Plus voir,

Plus tenir dans le feu, près du feu qui ravage,
Ils s'arrêtèrent. Oui, malgré tout leur courage,
Ils furent obligés de s'arrêter, hélas!

Dans leur beau dévouement, faisant place aux
Qui vinrent, à leur tour, donner leur assistance.

Travailleurs doux et bons, vous êtes bien la
Aux plus nobles amours, aux plus nobles élans,
Malgré l'oppression de l'Eglise et des grands

Que vous subissez, oui, par leur fait exécrable...
Vous êtes bien la France, à tous maux, secou-

Généreuse malgré ses peines, ses revers,
Déversant, de tout bord, dans le vaste Univers,
Tout comme l'astre d'or, la vie et la lumière...
Mais pour vous fils de preux, tous tombés dans

De l'égoïsme hideux, répondez... qu'êtes-vous?
La honte du pays — vous êtes cela tous —
La honte du pays, l'ulcère qui le ronge,

— Je ne mens point ici... ce n'est point un
Vous êtes des crétiens lui créant des mépris,
Des peines, des chagrins. N'en soyez pas sur-

Vous auteurs de leurs jours..., vous leurs pères,
Dames à falbalas, aux allures princières...
Messieurs à hauts talons, marquis, comtes,

De ce qu'ils sont cela vos fils, vos avortons,
En matière de beau, de grand et de sublime,
Vous les avez faits tels. Malheur à qui supprime
Dans l'âme des enfants cet amour du prochain
Qui nous pousse à nous tendre, en bons frères,

Il s'en repentira. — Vous fîtes cette chose
Abominable... et nous en connaissons la cause;
C'est pour des travailleurs leur prendre tout

Les avoir à merci par le froid et la faim,
Les avoir à merci, pour lors, par la souffrance,
Afin que tout bonheur vous soit en abondance.

On ne peut soutenir le contraire en ceci,
Et pour que cela soit, sans pitié, sans merci,
Vous tous bourgeois, et vous seigneurs de haut

Vous tenez dans les fers, dans un dur esclavage,
Le peuple travailleur, au corps robuste et

Qu'on visite la mine et l'atelier malsain...
L'esclavage est partout, malgré toute apparence
Cachant la vérité..., mais point la défaillance
Au cœur du travailleur luttant avec fierté,
Pour ses droits violés et pour sa liberté...
Vous connaissez d'ailleurs la force de son âme,
Il l'a montrée hier bravant le feu, la flamme...
Il la montre d'ailleurs dans toute occasion
Où le cœur doit montrer de l'abnégation.

Vous ne faites ainsi Messieurs, à l'âme vile.
De même que vos fils, vos beaux fils de fa-

Dont l'égoïsme humain a chassé tout amour
De leur cœur avachi. Je le dis sans détour,
Si tant de femmes sont mortes dans l'incendie
Vous ne l'ignorez point, c'est qu'aimant bien

Vos fils se sont conduits comme de vrais gou-
Nous premiers, vous après. Ah! les braves
Je les vois ces vaillants sur un champ de ba-

Ils fuiraient au bruit tonnant de la mitraille,
Laisant par derrière eux fusils et godillots.
Le Peuple, heureusement, possède des héros...
Sans cela, je plaindrai le beau pays de France
Aux jours des grands combats, aux jours de la

Plus voir,

Plus voir,

Plus voir,

Plus voir,

Plus voir,

Plus voir,

VERRERIE OUVRIÈRE

Siège social et Dépôt: 110, rue Vieille-
du-Temple, Paris

Emission de 20,000 Bons au Porteur

(Décision de l'assemblée générale des organisations
ouvrières réunies à Paris, le 4 avril 1897)

Prix d'émission: 5 FRANCS

CITOYENS,

Pour parfaire l'œuvre sociale, l'œuvre
ouvrière élevée en réponse à l'arbitraire
patronal,

Pour la mettre à même de soutenir la
concurrence et en assurer la vitalité, mise
en péril par l'avisement des prix provo-
qué par les patrons verriers, afin d'écraser
la Verrerie ouvrière à ses débuts,

Vous êtes appelés à souscrire à l'émis-
sion de Bons de Prêt.

Ces bons, émis à 5 francs (non produc-
tifs d'intérêts), seront

REMBOURSABLES A SIX FRANCS

par tirage au sort semestriel, en 10 annui-
tés, à partir du 15 janvier 1901.

Nous ne nous attarderons pas aux côtés
financiers de cette émission, c'est surtout
à vos sentiments de fraternelle solidarité,
de lutte équitable et juste que nous faisons
appel.

A la coalition capitaliste, vous répon-
drez par la coalition des petites bourses.

La Commission nommée par les Organisations
du département de la Seine :

Beausoleil, du Syndicat des Employés du
département de la Seine;

Bourderon, du Syndicat des Tonneliers
du département de la Seine;

Collenet, de la coopérative de consom-
mation la Bellevilloise;

Cuminal, de la coopérative de consom-
mation la Moissonneuse;

Guiliemin, de la coopérative de consom-
mation l'Avenir de Plaisance;

Laurent, de la coopérative de consom-
mation l'Egalitaire;

Sagné, du syndicat du Chevreau glacé.

Les membres du conseil d'administra-
tion de la Verrerie ouvrière :

Aucouturier, de la Verrerie d'Albi;

Charpentier, id.

Gidel, id.

Oulmière, id.

Renard, id.

Renou, id.

Bellier, de la coopérative de consom-
mation l'Egalitaire;

Hamelin, de la Fédération des Tra-
vailleurs du Livre;

A. Mangeot, de l'Association ouvrière
de production l'Imprimerie Nouvelle.

La souscription est ouverte à dater du
15 mai 1897.

On peut souscrire :
A NANTES, à la Bourse du Travail, 18,
rue de Flandres.

Le Gérant : TULÈVE

NANTES — IMPRIMERIE DU COMMERCE, 6, RUE SCRIBE